

**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège - division Namur

Réservé
au
Moniteur
belge

18 DEC. 2025
Greffe

N° d'entreprise : **0473 900 626**
Nom

(en entier) : **LES SILOS DE FLOREFFE**
(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Riverre 105, 5150 Floreffe**
Objet de l'acte : Démission, Nomination, représentant permanent

Lors de l'assemblée Générale Extraordinaire tenue à Floreffe le 26/08/2025, Il a été acté :

"..."

Monsieur Christian Balduyck a notifié sa démission de ses fonctions d'administrateur de la société. L'Assemblée prend acte de cette démission avec effet au 14/08/2025. La délégation de la gestion journalière confiée à Monsieur Christian Balduyck prend fin concomitamment à sa démission en tant qu'administrateur.

... l'Assemblée décide de nommer en qualité d'administrateur, avec effet au 1er octobre 2025, Monsieur Olivier Debehogne...

... l'Assemblée décide de confier la gestion journalière de la société :

- à compter de ce jour, à Monsieur Fabrice Flamend, administrateur de la société, ... ;
- à compter du 1er octobre 2025, également à Monsieur Olivier Debehogne, ...

À toutes fins utiles, l'Assemblée précise que chaque délégué à la gestion journalière est autorisé à agir seul..

... que la Société Coopérative Agricole de la Meuse (BCE 0401.370.063), administrateur de la société, a décidé en son Organe d'administration en date du 16 décembre 2021 de désigner comme nouveau représentant permanent Monsieur Jérôme Haubruge, domicilié Rue de Fleurus 133 à 5030 Gembloux, en remplacement du représentant précédent. L'Assemblée prend acte de cette désignation...

... l'Assemblée confère tous pouvoirs spéciaux à Monsieur Arnaud Mailleux, domicilié Sur les Tours 40 à 5502 Thynes, afin de rédiger, signer et déposer au greffe du tribunal de l'entreprise compétent tous actes et pièces nécessaires, ainsi que d'accomplir les formalités de publication au Moniteur belge."

Pour extrait conforme

Président de Séance
FLAMEND Fabrice

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).